



DOSSIER LOCATION ESPACE SOCIO-CULTUREL

La réservation ne sera étudiée
que lors du **dépôt de ce dossier complet** en mairie.

Il comprend obligatoirement une attestation d'assurance qui atteste que l'assuré est couvert pour l'organisation de l'évènement.

Il n'y a pas de pré-réservation possible.

Les réponses interviendront au plus tôt, après étude du dossier.

Nom : **Téléphone :**

Objet de la réservation :

Vous trouverez dans ce dossier :

- La convention d'utilisation de l'Espace Socio-Culturel
- Le règlement intérieur de l'Espace Socio-Culturel
- Date et signature du locataire approuvant ce règlement

Vous ramènerez dans ce dossier :

- La convention d'utilisation de l'Espace Socio-Culturel signée
- Le chèque de caution de 1500 €.
Banque : N° chèque
- Le chèque de location de 280 € (Grépiac) / 650 € (extérieurs).
Banque : N° chèque
- L'attestation d'assurance pour la couverture de l'évènement